

N/Réf. : 17MAX067

Maître d'Ouvrage : DDTM06

Intitulé du projet : Révision du PPRi de la basse vallée de la Siagne

Lieu de la réunion : Mairie de Le Cannet

Date de la réunion : 18/06/2018 (9h45)

Date d'établissement du compte-rendu : 27/06/2018

Nom / Rôle <sup>1</sup>	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Absent	Diffus.	Téléphone	Fax	E-mail
LUPPINO Audrey	Mairie Le Cannet	X			X	04.92.18.22.24		<a href="mailto:aluppino@mairie-le-cannet.fr">aluppino@mairie-le-cannet.fr</a>
DANNEAUX Catherine	Mairie Le Cannet	X			X	04.92.18.22.05		<a href="mailto:cdanneaux@mairie-le-cannet.fr">cdanneaux@mairie-le-cannet.fr</a>
DI PELINO Isabelle	Mairie Le Cannet	X			X	04.92.18.22.23		<a href="mailto:didipelino@mairie-le-cannet.fr">didipelino@mairie-le-cannet.fr</a>
MOLINIER Fabrice	DDTM06			X	X	04 93 72 75 18		<a href="mailto:fabrice.molinier@alpes-maritimes.gouv.fr">fabrice.molinier@alpes-maritimes.gouv.fr</a>
CASTILLON Olivier	DDTM06	X			X			<a href="mailto:olivier.castillon@alpes-maritimes.gouv.fr">olivier.castillon@alpes-maritimes.gouv.fr</a>
LEFEBVRE Léa	DDTM06	X			X			<a href="mailto:lea.lefebvre@alpes-maritimes.gouv.fr">lea.lefebvre@alpes-maritimes.gouv.fr</a>
MONACO Mathieu	SUEZ	X			X	04 42 93 65 10		<a href="mailto:mathieu.monaco@suez.com">mathieu.monaco@suez.com</a>
ROPERT Matthieu	SUEZ			X		04 42 93 65 10		<a href="mailto:matthieu.ropert@suez.com">matthieu.ropert@suez.com</a>
DECONNINCK Aurélien	SUEZ			X	X	04 42 93 65 10		<a href="mailto:aurelien.deconninck@suez.com">aurelien.deconninck@suez.com</a>

**OBJET DE LA REUNION :**

Réunion de phase 2 sur les enjeux dans le cadre de la procédure de révision du PPRi de la basse vallée de la Siagne – Commune de Le Cannet.

<sup>1</sup> Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**

La réunion s'appuie sur la carte provisoire des enjeux sur la commune établie par SUEZ. Les points supplémentaires abordés lors de cette réunion sont les suivants :

Carte des enjeux :

En aval de l'A8, sur le vallon des Moulières, la commune valide les parcelles en ZPPU sauf sur 3 parcelles avec maisons où les jardins classés en ZPPU passent en AZU.

Sur le Boulevard Jacques Monod à proximité de la maison de retraite, notion importante des phénomènes de ruissellement.

Les parcelles classées en ZPPU au bord de l'Avenue du Général de Gaulle sont passées en AZU car permis de construire déposé pour un centre commercial.

Au bord de la petite Frayère à Garibondy, voir avec aléa si passage d'une parcelle classée en ZPPU à AZU.

Une partie du quartier de la rue des Danys est passé en CU car il s'agit d'un ancien hameau.

Identification des projets :

Projet de construction d'un hôtel dans le secteur dit de Notre-Dame des Anges dans un secteur actuellement en ZPPU au bord du cours d'eau des Moulières qui est à l'air libre dans cette zone.

Camping : projet de construction de logements sociaux mais la parcelle reste en ZPPU.

Projet d'une OAP dans le secteur de Cousgoules.

